

# ***Assemblée Générale ordinaire du Comité Départemental de la Sarthe Le 17 novembre 2013 à Tennie***

## **Accueil du Président**

*Messieurs les élus, Chères Présidentes, Présidents, et Amis Cyclos  
Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui à TENNIE.  
Pour certains, il n'est pas toujours facile de se libérer un dimanche, je les remercie d'autant plus de l'effort qu'ils ont consenti pour participer à cette réunion.*

*Merci au club de Tennie de nous accueillir dans cette magnifique salle et de l'organisation de cette journée.*

*Ces remerciements s'adressent également à monsieur le Maire, Monsieur Michel Bidon qui contribue à la réussite de cette AG, à Dominique Lamouller, Président de la Fédération Française de Cyclotourisme, à Michel Deschamps, Président de la Ligue des Pays de la Loire, Madame Sandrine RABAUD de la direction départementale de la cohésion sociale, de Jacques BEAUCLAIR représentant le comité olympique et sportif, Monsieur Joël Métenier en charge du sport au Conseil Général, d'être parmi nous aujourd'hui.*

## **Sont excusés :**

*Madame Véronique RIVRON et Monsieur Nicolas GLINCHE du Conseil Général,  
Monsieur Dominique PERRIN de Sarthe développement*

*Monsieur Daniel CHAUVIERE du tourisme équestre.*

*Monsieur Jean-Claude PICAULT de la randonnée pédestre*

*Monsieur Gérard Hamon, de la Fédération Française de Cyclotourisme,*

*Monsieur Raoul Marteau Président de la Communauté de communes de Conlie*

*Messieurs Christian BULLOT, Jean PASQUIER, Roland GUYET, Gérard LE DU,  
Présidents des Codep de La Mayenne, de la Vendée et du Maine et Loire et de la Loire Atlantique.*

*Gérard TROCHERIE, Président du club de Tennie, fait un bref historique de son club et de ses activités, et exprime son plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale du Codep*

*Présentation des membres du Codep et de Christophe Havas salarié au CODEP.*

*Présentation des nouveaux Présidents de clubs : 1 nouveau président :*

- *Georges Boulay Président du club de La Bazoge.*

## **RAPPEL ORDRE DU JOUR ET HORAIRE**

8h : Accueil des participants

8h 30 : **Assemblée Générale Ordinaire :**

Rapport moral par le président

Rapports des commissions

Rapport du trésorier

Rapports des vérificateurs aux comptes

Adoption des rapports et décisions

Election de Jean Charles Poupelin à la fonction santé

Questions diverses

10h30 : Pause

10h 50: Résultat des votes

Présentation du budget prévisionnel pour 2014

Résultat du concours photos et des challenges

Remise des récompenses

Allocutions des personnalités

Clôture de l'Assemblée Générale

Nombre de clubs présents : **34**, représentés: **2** Egalement présent Monsieur Georges Lebesle, représentant les membres individuels.

2 clubs absents : Tourisme Aventure, ASCA La Chapelle St Aubin.....

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer

Les trois volontaires pour le dépouillement des votes sont :

- Messieurs Alain Thureau, Alain Lépinay
- Madame Martine Poignant

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **RAPPORT MORAL :**

Mesdames et Messieurs, cyclotouristes.

Nouvelle olympiade, nouveaux défis pour notre équipe élue au comité directeur et aux membres des commissions.

Notre plan de développement présenté aux services du Conseil général et de la Direction départemental de la cohésion sociale, était axé, sur l'accueil de nouveaux pratiquants, et en particulier les jeunes, la formation des éducateurs, le développement du tourisme à vélo et le sport santé.

Des réunions réalisées avec les clubs par secteur géographique on fait apparaître un manque d'encadrants pour développer de nouvelles activités au sein des structures. Pour réaliser avec efficacité ce projet ambitieux, nous avons donc recruté en date du 1<sup>er</sup> aout 2013, un salarié sous contrat emploi avenir, et le mettre à disposition des clubs.

Les premiers résultats sont encourageants avec la création en cours de trois PAJ et la création d'un club VTT sur Le Mans dont l'objectif est l'accueil des familles et la création d'une école de cyclotourisme.

Un projet pour accompagnement en vtt de handicapés est en cours de discussions avec le comité sports adaptés.

Un constat, les conventions accueils ne sont pas suffisamment pratiquées. C'est un outil formidable qui demande peu d'engagements. Je vous encourage à en mettre en place sur 2014, avec l'aide du codep si vous le souhaitez.

Sur cette année 2013-2014, nous avons animé le tissu local, en participant et fait découvrir le cyclotourisme aux enfants inscrits dans les camps de vacances de cet été. En Partenariat avec le Conseil général, le CDOS et d'autres comités. Opération très bien ressentie qui sera reconduite en 2014. Merci aux bénévoles des clubs qui se sont investis. Nous avons également répondu présent à d'autres manifestations en relation avec notre activité, notamment le salon des 4 jours du Mans, la sortie du film « la grande boucle ».

Le rapport d'activité de chaque commission vous donnera un aperçu de nos actions.

Nous ne rentrerons pas trop dans le détail, la réunion des clubs prévue fin janvier 2014 est organisée dans ce but. Vous pourrez remarquer que nous parlerons beaucoup des jeunes au cours de cet AG. C'est aujourd'hui une démarche forte de notre comité, vers le renouvellement de nos pratiquants toujours plus âgés.

Merci aux collectivités, Cohésion Sociale, Conseil Général, CDOS, qui sont attentifs à nos efforts et nous soutiennent dans nos actions.

### **Effectif licenciés :**

		<b>Total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<b>2013</b>	<b>au 31 octobre</b>	1953	1558	395
<b>2012</b>		1898	1501	397
<b>2011</b>		1849	1462	387

## Variation 2011-2013

Le nombre de licenciés est passé de 1849 en 2011 à 1953 en 2013 soit une progression sur 3 ans de **+5.6%**.

Sur cette période la progression du nombre de féminines a été de **+2.1% (+8)** et celle des hommes de **+6.5% (+96)**.

## Variation 2012-2013

Deux nouveaux clubs se sont affiliés à la FFCT en 2013:

-**Le Cyclo Club de La Vègre** à Tennes depuis le 2 janvier 2013.

-**SOM Cyclo VTT** au Mans depuis le 30 septembre 2013. Création à l'initiative du CODEP qui souhaite créer à terme au sein de ce club une école de cyclotourisme et de voir ainsi évoluer l'effectif du nombre de jeunes dans la Sarthe.

Le nombre de clubs affiliés à la FFCT dans la Sarthe est donc passé de 36 à 38 clubs.

On observe ainsi une progression du nombre de licenciés sur l'année de **2.9%**. L'effectif est passé de 1898 en 2012 à 1953 en 2013 (+55). L'effectif féminin reste stable -2 soit -0,5%. En 2013 on enregistre 197 nouveaux licenciés pour 194 en 2012 (+1.5%) et le départ de 142 licenciés.

A ce jour, les féminines représentent 20,2% des licenciés. (Dans la moyenne nationale 20%). 120 jeunes de – 18 ans dont 14 féminines. 91 sont répartis dans 3 écoles de cyclotourisme On dénombre 30 membres individuels dont 4 féminines (39 en 2012) -9 licenciés (-8 hommes ; -1 féminine)

### Effectifs par tranches d'âges H+F 2013:

0 à 20 ans :	130	6.7% de l'effectif total 2013
21 à 40 ans :	148	7.6% de l'effectif total 2013
41 à 60 ans :	774	39.6% de l'effectif total 2013
>60 ans :	901	46.1% de l'effectif total 2013

*Revue Cyclotourisme : 193 abonnements en 2013 (11numéros/an) 10% des licenciés  
190 abonnements en 2012*

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

*Le bilan des activités est présenté par chaque responsable de commission.*

### **Commission féminines – Monique FREREJACQUES.**

#### Balade des féminines du 14 juillet :

C'est un voyage itinérant sur 2 jours qui a été proposé à nos féminines cette année. Elles étaient une trentaine à participer pour leur plus grand plaisir, car « Toutes à Paris 2012 » a créé des liens.

Départ : samedi 13 juillet de l'Abbaye de l'Epau pour se diriger vers le Sud Sarthe. Deux parcours étaient proposés : 80 et 120 km avec un pique-nique en commun à NOYEN au bord de la Sarthe. Étape à la FLECHE où nous étions hébergées au Centre « les Berges de la Monnerie », feu d'artifice le soir au bord du Lac.

Dimanche 14 juillet : retour vers Le Mans : nous avons emprunté la Voie Verte de la Flèche au Lude. Toutes ont apprécié ces 25 km de voie tranquille, très agréable. Le Pique-nique avait lieu à la Base de Loisirs de MARCON où des féminines, parties du Mans le matin pour la randonnée sur une journée, nous rejoignaient. Elles n'étaient que 3 au départ. Quelques cyclos très galants les ont accompagnées.

Très beau week-end, le soleil nous a accompagnées tout au long de notre périple, même un peu fort le dimanche après-midi, quelques cyclotes ont peiné sous la chaleur.

### Challenge féminin :

Ce challenge a été créé pour fidéliser nos licenciées, et récompenser celles qui participent au plus grand nombre de randonnées. Cette année, 24 féminines ont retourné leur carton de participation. Le club ayant eu le plus de participantes est le club des Cheminots avec 21 licenciées.

### Prévisions 2014 :

Pas de changement pour le Challenge, même si la participation est faible par rapport au nombre de pratiquantes. Nous retrouvons sensiblement les mêmes participantes chaque année.

Le 14 juillet 2014 étant un lundi, cela va nous permettre de prolonger notre voyage itinérant d'une journée, à savoir : samedi-dimanche-lundi. Nous nous dirigerons vers Sillé Le Guillaume, et ce sera notre lieu d'hébergement pour le week-end. Nous parcourrons les petites routes du Nord Ouest Sarthe, plus vallonnées que celles du Sud.

### **Commission santé – Jean Charles Poupelin**

A- 3 pistes de réflexion à avoir au niveau du codep72 et aussi dans les clubs :

- 1- le certificat sportif obligatoire (ou non) et les examens cardio à réaliser en fonction de l'âge.
- 2- l'usage du cardiofréquencemètre à généraliser,
- 3- l'hétérogénéité du cyclotourisme qui mélange balades familiales, VTT et cyclo sport (avec le risque de quiproquos que cela entraîne dans les discussions).

B- 3 axes de travail dans le Codep72 :

- 1- travail de relais de la parole du médecin fédéral de la FFCT, dont le souci actuel est de diffuser un outil de type diaporama nommé "action nationale santé", diaporama qui pourrait être diffusé dans chaque club par un membre de ce club, à défaut le président du club, lors de l'AG. Ce diaporama est fait pour qu'un "non-médecin" le diffuse à des "non-médecins". Ce diaporama est au stade de finalisation.
- 2- travail de formation dans des stages santé.
- 3- travail dans un club. Un club prêt à travailler autour des notions de santé, de maîtrise cardiovasculaire, d'usage du cardiofréquencemètre, de travail en aérobie.

### **Commission formation – Michel BELLOT**

Les objectifs : Former des éducateurs et dirigeants et apporter les connaissances nécessaires à la bonne pratique du cyclotourisme à tout adhérent, licencié, qui le souhaite.

Bilan 2013 : 125 stagiaires ont participé à une session de formation en 2013 ce qui restera comme un excellent millésime.

A noter la forte participation aux stages « Sécurité&Santé », 2 actions qui restent prioritaires.

Formation d'éducateurs et tout particulièrement celle de Moniteurs fédéraux :

Si les animateurs clubs ont vocation à accueillir et à initier, les initiateurs à former et à apporter les connaissances nécessaires à la bonne pratique du cyclotourisme, les moniteurs sont plus destinés à organiser, à réaliser des projets pédagogiques et à diriger une structure de type Ecole de cyclo, Ecole de VTT de randonnée, à promouvoir le Tourisme à vélo ou encore à former les dirigeants et les initiateurs.

Ce sont les piliers du devenir de nos clubs en s'orientant vers les jeunes.

Après une longue période de stagnation à 2 moniteurs en Sarthe (Marie-Pierre et Sébastien Dubois à Lhomme) 10 moniteurs fédéraux sont formés à fin 2013.

Projets des éducateurs :

Romuald Carvalho : faire évoluer la structure du club de Verneil Le Chétif vers le statut d'Ecole de VTT.

Florent Touchard est impliqué dans l'école de Sillé Le Guillaume.

Laurent Launay Président, Ludovic Lesueur, Eric ProtT vont renforcer la structure de l'école de Sillé Le Guillaume.

Denis Goupil Président d'Yvré l'Evêque vient de démarrer un projet de PAJ et envisage, à terme, l'ouverture d'une école de cyclotourisme.

Didier Rey, projette la mise en place d'un PAJ à Téloché.

La participation de 5 sarthois sur 11 stagiaires à cette promotion a été exceptionnelle. Michel Bellot, avec Jacques Chailloux, délégué Régional à la formation et René Adam, Instructeur fédéral, ont constaté qu'un travail de très bonne qualité dans la préparation des projets pédagogiques a été réalisé au cours de l'année 2013.

Fort de ce constat, il est prévu pour 2014 la mise en place d'une Equipe Technique Départementale, avec comme objectif, la capitalisation des expériences, la confrontation des idées et l'enrichissement de notre offre pour les clubs.

Calendrier 2014 : il reprend les principaux thèmes connus avec un effort particulier sur la formation « animateurs Clubs » et sur les remises à niveau « initiateurs ». De nombreux initiateurs risquent de perdre leur qualification s'ils ne viennent pas en recyclage en 2014.

Séminaire de l'Equipe Technique Régionale : lors du séminaire 2 expériences ont été, conduites avec succès, en Loire atlantique, avec les clubs de St Sébastien et de Vertou, avec une formation continue au sein de leurs écoles de cyclo pour des animateurs Club et initiateurs. Avec ce qui vient d'être dit sur les moniteurs pourquoi ne pas mener une telle expérience en Sarthe ?

Camps d'été en juillet : à la demande du CG72 et du CDOS le CODEP72 a participé à l'animation de camps d'été, de jeunes. Cette action a été ratifiée par une convention entre le CDOS et le CODEP Cyclo.

L'objectif était de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en particulier dans les zones défavorisées et/ou rurales, en leur proposant des journées multi-activités.

17 disciplines étaient proposées sur 12 sites différents. Un groupe de travail de 8 éducateurs sur chaque site a été constitué pour préparer les 3 ateliers/site :

-Pilotage /maniabilité : Mireille et Jean-Yves Touchard ainsi que Romuald Carvalho.

-Code de la route/sécurité : Florent Touchard, Denis Goupil et Michel Bellot.

-Cartographie/lecture de paysage : Marie-Pierre et Sébastien Dubois.

Le CODEP CYCLO72 a été présent sur 6 sites et a rencontré 630 jeunes de 6 à 12 ans et de 13 à 18 ans.

Chaque participant s'est vu remettre une invitation pour découvrir, au cours de 3 séances et dans le club de leur choix, l'activité cyclo.

Les retombées seront à analyser ultérieurement et les clubs sont sollicités pour réserver un bon accueil aux porteurs d'invitation et fidéliser les nouveaux arrivants.

Enfin, en 2014 Michel Bellot rappelle que, comme par ces dernières années, toutes les formations seront gratuites.

### **Commission calendrier – Denis GOUPIL**

La date butoir (19 juillet 2013) pour l'envoi par les clubs des dates souhaitées pour leurs randonnées a été difficilement respectée. Le calendrier 2014 pour les manifestations FFCT est maintenant finalisé. Quarante-cinq organisations dont cinq permanentes sont au programme 2014. Les mois de mai et septembre enregistrent des doublons, mais ils ne devraient pas entraîner de concurrence entre clubs. La saisie sur GILDA par les clubs, pour faire figurer leur manifestation sur le calendrier OIN devient urgente.

### **Commission matériel – Denis GOUPIL**

Le prêt des banderoles, trousse de secours fonctionne bien. Pour ces dernières un inventaire a permis de constater qu'il nous faut réactualiser leur contenu voir même les changer. Le CoDep continu de centraliser l'achat des bombes de peinture pour un prix avantageux. Un courrier sera prochainement envoyé aux clubs pour prendre leurs commandes. Nouveauté, Un totem est mis à la disposition des clubs pour l'accueil des randonnées. Pour toutes les réservations de matériels contacter Christophe HAVAS à la maison des Sports.

## **Commission photo - Bernard MIGOT**

Comme l'an dernier la commission photo a tout lieu d'être satisfaite :

- son fonctionnement à l'aide d'échange d'idées par courriels a été fructueux
- la notation des photos s'est déroulée dans une bonne ambiance de travail, efficace et conviviale
- la participation au concours photo est encore en progression comme le montre le tableau suivant :

	2010	2011	2012	2013
participants	12	15	34	42
clubs	5	8	14	16

Augmentation sensible donc du nombre de concurrents et, en conséquence, du nombre de photos présentées. La commission a ainsi décidé, conformément au règlement, de supprimer du concours les 3èmes séries (séries C) de manière à ramener le nombre de photos à noter de 264 à 204.

Bien entendu ce bilan, même positif, peut être amélioré car le sujet 2013 « les clochers » était facile mais encore la moitié des clubs environ n'a pas de participant à ce concours. Pourtant la photographie reste indissociable de notre activité sportive, le tourisme à vélo. Il faut noter que ce concours doit être fait dans un esprit ludique, il procure des plaisirs qui demeurent quels que soient les classements et les récompenses obtenues ou non.

### **Sujet 2014 :**

La commission a choisi « aube, aurore ou crépuscule », elle espère que ce sujet facile plaira. Le règlement et des indications paraîtront début 2014 mais chacun peut commencer dès maintenant à faire des photos car la longueur des nuits les facilitent.

## **Commission VTT – Joël ROUAULT**

Cette année, 9 circuits de la base VTT de Sillé-le-Guillaume ont été ajoutés sur le site « Vélo en France », ce qui porte le nombre de circuits VTT à 11 et répartis ci-dessous par ordre croissant de difficulté :

- 1 circuit Vert.
- 2 circuits Bleu.
- 5 circuits Rouge.
- 3 circuits Noir.

Un nouveau circuit est à l'étude dans la région de Bessé-sur-Braye/St Calais.

### **Licences :**

6 licences reçues à ce jour pour l'année 2013.

L'opération 1ère licence VTT gratuite est reconduite pour 2014

### **Saison 2014**

Le calendrier comporte 17 randonnées dont 10 «TRANS'SARTHE»

Ce calendrier est consultable sur le site du CODEP.

Une nouveauté cette année, puisque le club de Sillé-le-Guillaume organise une randonnée nocturne le Samedi 14 Juin.

Pour cette soirée il faudra équiper votre VTT avec un éclairage réglementaire AV et AR, porter un gilet réfléchissant, plus un éclairage additionnel (Lampe frontale par ex.)

Rappel des dernières modifications apportées à la « charte des organisations de cyclotourisme Route-VTT-VTC » et en particulier les aspects concernant la pratique du VTT.

## **Commission jeunes – Florent TOUCHARD**

### **1- Critérium départemental VTT à Bessé-sur-Braye le 16 mars**

47 jeunes ont participé aux épreuves du critérium : orientation sur carte, mécanique, maniabilité, questions sur la sécurité, la fédération, le tourisme... et un ensemble de sujets visant à l'autonomie des jeunes en tant que cyclotouristes roulant en sécurité.

Une partie spécifique du VTT concerne le test nature (reconnaissance d'animaux, de plantes ou de minéraux) et le rando-guide une notation schématique du parcours.

### **2- Critérium départemental et régional route le 13 avril 2013 à Huisserie (Mayenne).**

Le départemental a accueilli 27 jeunes dont 9 Sarthois

Le régional a accueilli 12 jeunes dont 5 Sarthois.

### **3- Critérium régional VTT à Verneil-le-Chétif du 4 et 5 mai.**

59 jeunes ont participé dont 12 Sarthois

### **4- Niveau fédéral :**

La Sarthe a participé à la semaine nationale et européenne des jeunes organisée par la commission jeunesse de la fédération du 8 au 14 juillet à Oberbronn (Bas-Rhin)

Participation de 20 jeunes et 3 initiateurs sarthois : autour du vélo découverte d'une région, de parcours, soirées, rallye, spectacles....

Les finales nationales du critérium et du concours d'éducation routière ont lieu à cette période : Le concours d'éducation routière a été disputé le 11 juillet. Neuf jeunes Sarthois ont participé aux épreuves théoriques sur le code de la route et aux épreuves pratiques du maniement du vélo, l'épreuve qualifie pour la finale européenne qui a eu lieu cette année au Monténégro.

Le critérium national a vu quatre jeunes Sarthois. Nathan Dubois s'est classé 6e en VTT ; Jimmy Fiaudrin et Florian Lemaître ont terminé en équipe non classée en route ; Adrien Guérin termine 2e en route.

### **5- Le trait d'union du 27 juillet au 4 août:**

Voyage itinérant qui relie le lieu de la semaine fédérale passée au lieu de la semaine fédérale de l'année (cette année Niort-Nantes). Participation d'un initiateur Sarthois.

### **6- Camp jeunes à Nantes parallèlement à la semaine fédérale :**

3 encadrants Sarthois ont participé au camp "jeunes": (camp VTT soutenu par la ligue Pays de la Loire).

### **7- Rallye découverte dans la forêt de Sillé Le Guillaume :**

Reprise le 19 octobre avec organisation d'une chasse au trésor : participation de 32 jeunes.

Le comité comme la FFCT agit pour les jeunes, c'est d'ailleurs un axe de développement du codep. L'offre est étoffée, d'autant que les randonnées organisées par les clubs et les activités au sein de chaque club s'ajoutent à celle-ci.

Il est rappelé que des parcours de 20km en route et 15km en VTT sont à prévoir pour accueillir les jeunes cyclos et débutants en général.

### **Objectifs 2014 :**

Reconduction des critériums, de la semaine jeunes et du trait d'union.

Le rallye sera organisé au Mans. Un projet de voyage itinérant vers la semaine "jeunes" en Bretagne est à l'étude.

La Sarthe doit accueillir le critérium route 2014, un club volontaire est recherché (besoin spécifique d'un gymnase cette année)

Plus de précisions seront apportées en ce qui concerne les projets lors de la réunion des clubs dévolue à ce sujet.

## **Concours des écoles solidaires**

À la demande de Gérard Lesourd, Florent Touchard moniteur à l'école de cyclotourisme de Sillé-le-Guillaume présente l'action écoles solidaires pour laquelle la structure est lauréate pour la seconde année consécutive.

Il s'agit d'un concours de la fédération destinée aux écoles de cyclotourisme visant à valoriser les écoles engagées dans des actions ayant lien avec la solidarité, la sécurité, les établissements scolaires, les associations et collectivités. Un jury juge les dossiers autant sur la forme que le contenu, ce qui aboutit à la dotation de vélos pour 10 lauréates. L'école de

Sillé étant lauréate l'an passé n'est pas dotée cette année.

#### Actions entreprises par l'école cyclo de Sillé :

- Lors du passage de l'évènement "été en Sarthe" le club a participé à l'animation des ateliers avec 3 encadrants et 2 jeunes. 52 jeunes ont participé aux ateliers FFCT à Sillé, dont 5 ont appris à faire du vélo.
- Accueil des estivants, en partenariat avec l'office du tourisme, n'ayant pas l'expérience pour s'aventurer seul en forêt. Des éducateurs et des jeunes accompagnent les estivants les mardis de juillet et août.
- Journées prévention routière. En compagnie d'un gendarme bénévole, des éducateurs de l'école enseignent aux élèves du CM1 et CM2 la signalisation, les règles de bases du code de la route, les accessoires obligatoires sur le vélo, ainsi que les principales règles de sécurité. 3 éducateurs ont participé cette année.
- Action avec le secours catholique. Travail sur la sécurité et la maîtrise du vélo avec des jeunes défavorisés puis organisation d'une cyclo-découverte avec visite des anciennes forges de Cordée et d'une visite du site archéologique de la villa de Roullé à Mont-Saint-Jean.

Ces actions ont permis de placer 8e l'école cyclo de Sillé dans le classement des écoles solidaires.

#### **Commission Rayons Denis GOUPIL**

Cette année la préfecture a réitéré sa démarche de l'année dernière ce qui a provoqué des embarras à un club puisqu'il fut obligé de changer la date de sa manifestation. Le motif évoqué est qu'il est impossible d'organiser une randonnée en parallèle avec une concentration sur le circuit des 24h voitures ou motos, ceci nous est normalement signifié par un arrêté intitulé « Plan Primevère ». Mais vu la tardive parution de ce dernier il nous faut être vigilant et contacter la presse écrite ou internet pour trouver des infos.

Bilan du rayon du 1<sup>er</sup> mai 2013 à Téléché : 363 participants avec 105 sur le rayon, 205 sur le ½ rayon et 53 pour la rando.

Bilan du rayon du 15 septembre « Le Dunois » : 225 participants avec 70 sur le rayon, 104 sur le ½ rayon et 51 pour la rando.

#### **Commission sécurité.- Gérard LESOURD**

*21 Déclarations enregistrées en 2013 dont 1 en VTT. Aucune déclaration n'a été enregistrée sur format papier.*

*Types d'accidents : 6 chutes individuelles et 2 chutes collectives dont 2 chutes au cours de l'organisation d'une randonnée.*

<i><u>Responsabilités</u> :</i>	<i>Défaut de maîtrise du tiers</i>	<i>1</i>
	<i>Véhicules légers</i>	<i>2</i>
	<i>Autres cyclistes</i>	<i>4</i>
	<i>Non-respect du code de la route</i>	<i>2</i>
	<i>Carrefour (venant de la droite)</i>	<i>1</i>
	<i>Tiers tourne à droite</i>	<i>1</i>
	<i>Tiers tourne à gauche</i>	<i>2</i>
	<i>Même sens</i>	<i>6</i>
	<i>Entrée de giratoire</i>	<i>1</i>
<i><u>Dommmages</u> :</i>	<i>Dommmages corporels :</i>	<i>13</i>
	<i>Dommmages avec hospitalisation :</i>	<i>6</i>
	<i>Dommmages matériels :</i>	<i>15</i>

*Type de pratique : Route 20 – VTT 1*

*Rappel :* *Changement d'assureur fédéral au 1<sup>er</sup> janvier 2014.*  
*Déclarations de sinistres obligatoires sur internet en 2014.*  
*Un délégué sécurité par club conseillé.*

## **Commission site web –Denis GOUPIL**

Rappel des informations figurants sur le site du CoDep, qui est également à la disposition des clubs pour annoncer leur manifestation. Les clubs oublient souvent de renvoyer le compte rendu de leur rando. Pour le réaliser il suffit de télécharger le fichier qui est dans la rubrique « Calendrier » et de le renvoyer par mail une fois rempli à Denis Goupil.

## **Commission tourisme - Michel BELLOT**

### **A Plan véloloisir « La Sarthe à Vélo » :**

C'est un projet élaboré en partenariat avec le CG72 et Sarthe Développement (ex CDT) qui se compose d'un axe structurant mis en place par le CG72, complété par des itinéraires, ou boucles touristiques, mis en place par le CODEP et ce dans le cadre de travaux conduits au sein de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires : la CDESI.

#### **1 L'axe structurant est inscrit au schéma national et Régional:**

L'objectif est de proposer un itinéraire balisé, sur de petites routes, positionné entre : au nord « la véloscénie » (entre Paris et le Mont St Michel) et au sud, « La Loire à Vélo ».

1.1 « véloroute 44 » (Alençon-Le Mans-La Flèche) balisée  
dont 2 tronçons en voie verte (Mamers/Les Mées et La Flèche/Le Lude)

1.2 "véloroute 47" (La Flèche/Ruillé sur le Loir)  
A terme ce seront 450 km cyclables reliés aux axes Paris/Le Mont St Michel et La Loire à vélo.

#### **2 Les itinéraires ou boucles touristiques :**

2.1 "17 boucles cyclotouristiques" à date (environ 1000km d'itinéraires sur de petites routes).

2.2 "11 circuits VTT", (cf commission VTT).

De courtes et moyennes distances et de difficultés variables, ils invitent les promeneurs à la découverte du patrimoine sarthois et de ses paysages. Chaque circuit est complété par une fiche touristique. Ces itinéraires sont labellisés par la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI)

Toutes ces informations sont accessibles depuis :

- Le site de la FFCT : [www.veloenfrance.fr](http://www.veloenfrance.fr)
- Le site du CODEP : [www .veloensarthe.fr](http://www.veloensarthe.fr)
- Le site du CG : [www.sportsdenature-sarthe.com](http://www.sportsdenature-sarthe.com)

En 2013 le CODEP été présent aux salons des Seniors, du Tourisme et aux 4 jours du Mans.

Pour ces 2 derniers :

Le Conseil Général a invité le CODEP à exposer son activité sur leur stand.

Au cours de ces salons environ 200 contacts dont une vingtaine, fortement intéressés, ont été orientés vers les clubs. Les clubs sont conviés à leurs réserver un bon accueil.

Enfin, dans le cadre du projet régional de mise en place d'itinéraires de "multipratiques", (Cyclotourisme, Equestre, Pédestre) le Département de la Sarthe a été choisi comme "Pilote".

### **B Agrément Tourisme :**

Rappel des règles fixées suite à un constat de dérives :

1 Destinataires des prestations (art. 8 de la loi) :

**RAPPEL 1: Qu'elle soit agréée ou non, une association ne peut organiser des séjours ou voyages qu'en faveur de ses membres.**

**À défaut, elle commettrait une concurrence déloyale envers les titulaires de licence ou d'habilitation tourisme.**

2 Règles applicables aux clubs :

**RAPPEL 2:** Sans obligation *d'habilitation*, un club est libre d'organiser de manière occasionnelle (2 à 3 fois par an) pour ses membres exclusivement et à condition que les recettes provenant de cette activité ne représentent, qu'une part accessoire de ses revenus.

En conséquence, ces organisations ne doivent faire l'objet d'aucune publicité à l'extérieur du club, et ne peuvent donc figurer dans aucun calendrier de comité départemental, ligue et fédération.

3 Sanctions (art. 29 de la loi)

**RAPPEL 3 :** Toute personne, tout dirigeant d'association qui se livre ou apporte son concours à l'une des opérations mentionnées ci-dessus, en dehors des règles fixées, engage sa responsabilité personnelle et encourt des sanctions pénales.

*NB : Des voyages restent occasionnels lorsqu'ils ne sont pas organisés plus de deux à trois fois par an et à condition que les recettes provenant de cette activité ne représentent qu'une part accessoire de ses revenus. (Réponse constante du Ministre du Tourisme).*

Un comité départemental ou une ligue ne peut pas organiser un séjour réservé aux licenciés de la structure sans l'extension d'habilitation.

### **C Convention CODEP entre Tourisme Equestre et le CODEP CYCLO72 :**

Le 1<sup>er</sup> Juin Daniel Chauvière, Président du Comité Départemental de Tourisme Equestre et Gérard Lesourd, Président du CODEP Cyclo, avec l'accord du CG72, ont paraphé une convention dont l'objet était de définir les modalités d'une collaboration entre les 2 entités. A l'identique de ce qui se fait à l'échelon national, entre les 2 fédérations, l'accord porte sur l'échange d'informations, la communication, la représentation, l'aménagement et la protection du milieu, la formation.

Une commission mixte de pilotage sera prochainement mise en place.

### **D) Challenge de France (souvenir Jean-Pierre GUILLOT):**

Rappel de la valorisation des manifestations à 5pts telles que : randonnées, brevets, critériums, diagonales etc....

Nombre d'événements contribuent à augmenter le capital "points": les cyclo-découvertes (3), les formations fédérales (5), l'abonnement à la revue (5), les séjours et voyages (5), les voyages itinérants (5) la signature d'une convention de pré-accueil (5), les AG (nationale, régionale, départementale(5), ainsi que la SF et la semaine européenne (5).

L'ensemble des manifestations concernées figurent sur le site du CODEP CYCLO72 dans la rubrique "challenge".

Résultats pour la catégorie 3 à 35 adhérents,

Résultats pour la catégorie 36 à 75 adhérents,

Résultats pour la catégorie + de 76 adhérents,

Michel Bellot fait constater que l'écart entre le nombre de points obtenus par le premier de chaque catégorie et le score réalisé par le premier club sarthois laisse une marge de progression significative !

### **BILAN FINANCIER**

*Bernard SERGENT, le trésorier du comité, présente les chiffres 2013, et commente les dépenses et les recettes dégagant un excédent de 818.69€*

*A noter le bon montant des subventions obtenues de la part : du Conseil Général pour 3750€, du CNDS pour 5600€, de la Ligue pour 150€, de la subvention contrat emploi pour 2145€ et 4675.24€ en ristournes.*

*Le résultat et le budget analytique sont détaillés par action.*

## **RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES**

Loïc PIERRE, censeur aux comptes du comité présentent son rapport et déclare n'avoir pas relevé d'anomalie dans la présentation des comptes.

Il fait mention du résultat clos en 2013 qui fait apparaître un excédent de 818.69€

### **RESULTAT DES VOTES**

Le nombre total des voix possibles est de ... 154

#### **APPROBATION DU RAPPORT MORAL**

Voix pour : 146, Voix contre : 0, Abstentions : 0. 100% de suffrages exprimés

#### **ET DU RAPPORT FINANCIER**

Voix pour : 146, Voix contre : 0, Abstentions : 0. 100% de suffrages exprimés

### **MEMBRES ELUS :**

#### **Monsieur Jean Charles POUPELIN**

Voix pour : 146, Voix contre : 0, Abstentions : 0. 100% de suffrages exprimés

### **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2014**

Le budget analytique 2014 présente un résultat équilibré pour un total de 44590€ dont 26950€ de subventions, 4800€ de ristourne FFCT et 2105€ d'autofinancement.

Approbation du budget 2014

### **LES RECOMPENSES**

#### **Challenge féminin**

##### **Classement individuel**

1 <sup>ère</sup>	TOUCHARD Mireille	Asso.Cyclo et VTT de Sillé le Guillaume
2 <sup>ème exaequo</sup>	AUBRY Marie Sylvianne	Club Sportif des Cheminots du Mans.
2 <sup>ème exaequo</sup>	HAISSANT Yvette	Club Sportif des Cheminots du Mans.
2 <sup>ème exaequo</sup>	MALLET Marie Christine	Club Sportif des Cheminots du Mans.

##### **Classement des clubs**

1 <sup>er</sup>	C.S. Cheminots
2 <sup>ème exaequo</sup>	E.C.T. La Bazoge, ASPTT Le Mans, Sillé Le Guillaume.

#### **Challenge des clubs**

1 <sup>er</sup> :	Ass. Cyclo et VTT de Sillé-le Guillaume.....	542 pts
2 <sup>ème</sup> :	Cyclo de Téléché .....	496 pts
3 <sup>ème</sup> :	La Roue Cornélienne .....	386 pts

#### **Challenge Trans'Sarthe**

1 <sup>er</sup>	: La Roue Cornélienne .....	154 pts
2 <sup>ème</sup>	: Cyclos Jalaisiens .....	133 pts
3 <sup>ème</sup>	: Cyclos de Bonnétable .....	92 pts

#### **Concours photos**

##### **Classement individuel**

1 <sup>er</sup>	MIGOT Bernard	Rand. Cyclistes du Loir
2 <sup>ème</sup>	POUSSE Daniel	Club Sportif des Cheminots du Mans
3 <sup>ème</sup>	DUBRETON Daniel	Cyclotourisme St Pavace

## **Classement des clubs**

1 <sup>er</sup>	Rand. Cyclistes du Loir
2 <sup>ème</sup>	Cyclotourisme St Pavace
3 <sup>ème</sup>	E.C.T. La Bazoge

## **MERITE DU CYCLOTOURISME**

*Le mérite du cyclotourisme est remis aux 10 personnes dont l'engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme a été remarquable. Il s'agit de :*

*Claude TARLIN des Randonneurs Cyclistes du Loir  
Daniel VERDON des CS cheminots du Mans  
Yves COUTARD des Randonneurs du vrais  
Daniel BARRIER du Cyclo club de Téloché  
Bernard MASSEROT de l'ASPTT Le Mans  
Benoite GUILLOEAU de l'ACT Changé  
Claudie LESIOURD du CCL Le Mans  
Jean JUPIN du Cyclo club de Montbizot  
Alain CHEVALIER de l'Anille Brayé cyclo  
Sébastien LABBE du COC vtt loisir*

## **PAROLE AUX INVITES**

***Dominique LAMOULLER**, pour la fédération, **Monsieur Michel DESCHAMPS** pour la ligue, ont apporté des précisions sur les activités du cyclotourisme, sur les licences et rappelés quelques aspects règlementaires dans l'organisation des randonnées. Ils ont également souligné le rôle très dynamique du Codep 72.*

***Monsieur Jacques BEAUCLAIR** pour le CDOS.*

***Madame Sandrine RABAUD** pour la direction départementale de la cohésion sociale.*

***Monsieur Joël METENIER** en charge du sport au Conseil Général.*

## **DATES A RETENIR :**

*Assemblée Générale de la ligue le 24 novembre 2013 à Ernée -53*

*Assemblée Générale de la fédération les 7 et 8 décembre 2013 à Biarritz*

*Réunion des clubs le 31 janvier 2014 à la Maison des sports*

*Assemblée Générale du Codep le 16 novembre 2014 à Saint Cosme*

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Les votes pour les assemblées générales de la Fédération et de la ligue doivent être envoyées rapidement, il est important de participer à la vie fédérale, c'est un encouragement pour les élus bénévoles.

*Il est demandé aux clubs de bien vouloir faire parvenir au CODEP le compte rendu d'Assemblée Générale ainsi que la composition des nouveaux bureaux 2014.*

*N'oubliez pas de mettre à jour le fichier GILDA de la Fédération, dès qu'un changement intervient dans la structure de votre club et d'inciter les licenciés à se connecter également pour mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques et mails. Un seul fichier doit exister, celui de la Fédération.*

*L'Assemblée Générale se termine à 12 h par le pot de l'amitié offert par le club de Tennis  
**Gérard LESOURD***